

2014

Rapport d'activités

2015



édito

Cette troisième livraison de notre rapport d'activités confirme et inscrit dans la durée ce rendez-vous pris annuellement auprès de chacune et chacun, pour retracer ensemble le chemin parcouru en une année d'activités.

2014 aura été une année particulière, caractérisée par la conjugaison de ce qui fait la marque de fabrique de nos collectivités territoriales : d'abord le renouvellement des membres du conseil municipal et, concomitamment, la célébration du trentième anniversaire du statut de la fonction publique territoriale. Rendre compte de l'activité de notre collectivité, c'est évoquer cette manière particulière de rendre le service public, en proximité, sur le fondement des principes et des lois qui ont fait la décentralisation et qui définissent l'intérêt général et le bien commun.

2015 aura été une année de travail intense, marquée par la continuité des politiques publiques et l'affermissement des orientations prises par la municipalité, que l'administration communale est chargée de mettre en œuvre.

Elle aura constitué une année nourrie de réalisations, de projets, d'événements, d'évolutions et de perspectives, dont témoigne, à sa mesure, chaque page de ce rapport d'activités.

Que chacun des agents de la Ville s'en trouve ici sincèrement remercié.

Jean-Louis Héno | Directeur général des services

Le territoire et la collectivité... p.4

Missions rattachées à la Direction générale des services p.12

Département Citoyenneté & Développement de la personne p.

Département Développement urbain durable... p.20

Département Patrimoine et Cadre de vie... p.26

Département Ressources... p.32

Département Solidarités et Proximité... p.38

Cabinet du Maire... p.44

Temps forts événementiels... p.47

Le territoire et la collectivité

Organigramme de la ville



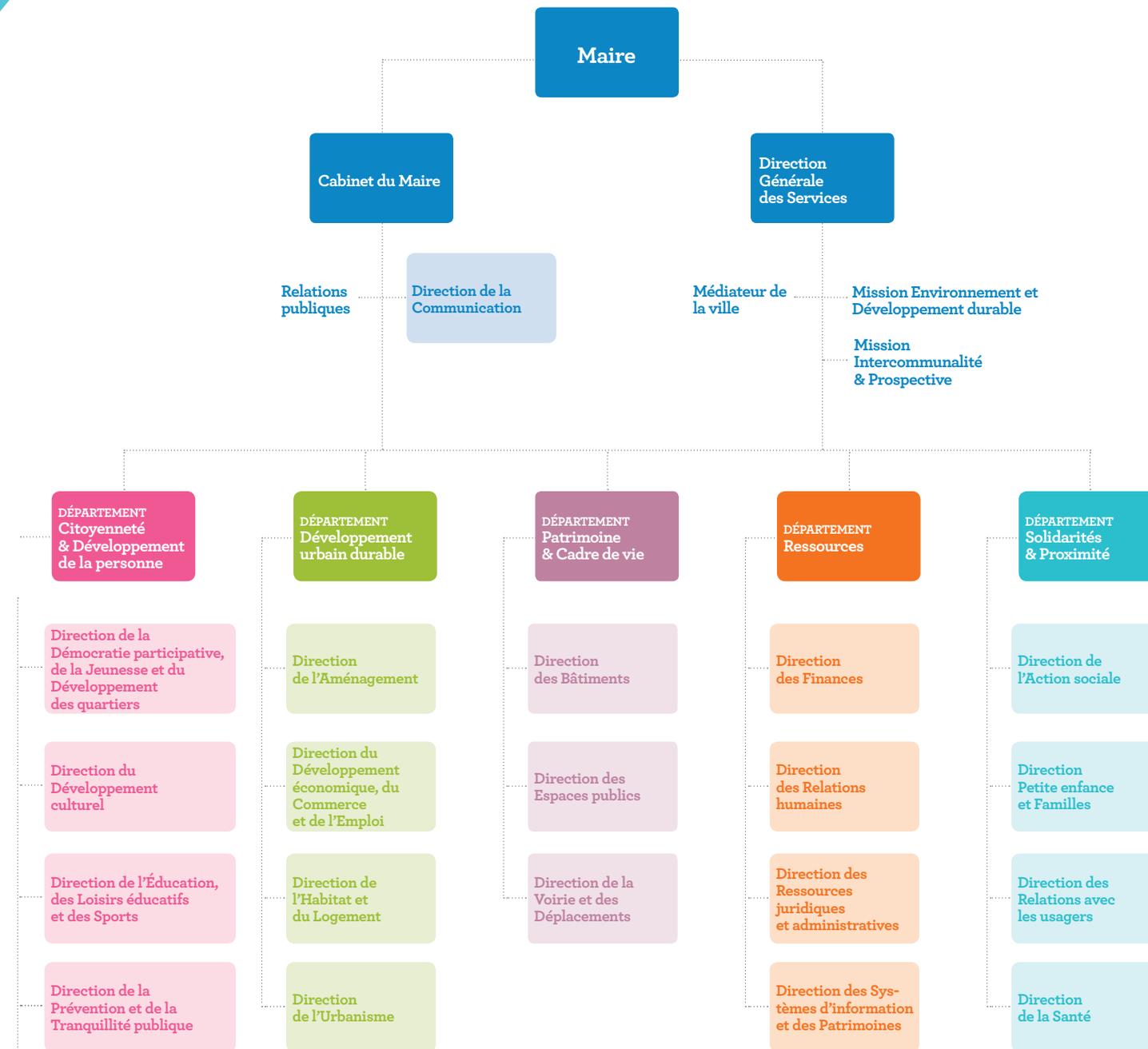
La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris a été créée par la loi Notre, portant la nouvelle organisation territoriale de la République. Son objectif principal est de résoudre le problème d'inégalité croissant de la région parisienne. L'institution se voit donc confier des compétences stratégiques : aménagement de l'espace métropolitain, politique locale de l'habitat, politique de la ville, développement et aménagement économique, social et culturel, protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.

Regroupant 131 communes d'Île-de-France, ce nouvel établissement public de coopération intercommunale a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Il se compose de Paris et de 11 territoires comptant au moins 300 000 habitants, territoires qui prennent le relais des anciennes intercommunalités et intègrent les communes dites isolées. Le Grand Paris totalise ainsi plus de 7 millions d'habitants et représente plus de 25 % du Produit Intérieur Brut national.

Le 22 janvier 2016, le Conseil de la Métropole du Grand Paris a élu Patrick Ollier, Député-Maire de Rueil-Malmaison, Président de la Métropole du Grand Paris.

Le Maire de Pantin, Bertrand Kern siège au sein du Conseil de la Métropole. Ce dernier, composé de 209 élus désignés à la proportionnelle à la plus forte moyenne, compte au minimum un représentant par commune. Un conseil de développement composé de partenaires économiques, sociaux et culturels sera consulté sur les principales orientations de la Métropole. Le territoire d'Est Ensemble reste inchangé. Comme précédemment, la ville de Pantin y est représentée par onze conseillers territoriaux.



Élaboré dans le cadre de la réforme de l'administration lancée en 2010, l'organigramme est structuré en 5 départements, 20 directions, 4 missions et 63 pôles.

NB : Les organigrammes développés tout au long de ce document reflètent la situation Ressources Humaines au 1/09/2014.



Refonte et systématisation de l'entretien professionnel



Formation à la préparation de la VAE (Validation des acquis de l'expérience)

Un travail d'harmonisation, dans une logique de transparence et d'équité pour tous les agents

Après l'harmonisation du régime indemnitaire et des fiches de postes, le travail d'harmonisation engagé depuis 2012 s'est poursuivi en 2014 et 2015 avec la NBI*. L'ensemble des fonctions exercées par les agents a été réétudié au cas par cas en fonction de la réglementation applicable et le travail ainsi réalisé a été partagé avec l'ensemble des organisations syndicales.

Les 94 agents devenus éligibles à la NBI ont d'ores et déjà bénéficié de la rétroactivité de la prime.

Pour celles et ceux qui ont perçu à tort la NBI, la collectivité a souhaité afin de maintenir leur pouvoir d'achat, compenser par le régime indemnitaire cette perte de salaire.

Désireuse de s'inscrire dans une logique de transparence et d'équité, la collectivité est également soucieuse de maintenir le pouvoir d'achat des agents malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Lutter contre la précarité et valoriser les compétences

En complément des plans de stage effectués en 2012 et 2013 qui, ont permis la titularisation de près de 180 agents et de la CDIisation d'un certain nombre de contrats, la loi du 12 mars 2012 a également prévu un dispositif de sélections professionnelles. Au delà de critères d'ancienneté, les sélections professionnelles reposent sur la reconnaissance des compétences exercées mais aussi sur l'appréciation de la capacité des candidats.

Aussi, pour permettre à ces agents de réussir l'examen, le pôle Emploi, Compétences et Management a développé un programme spécifique de formation en interne. Ce dispositif a permis la titularisation de 13 agents en 2014 et de 8 agents en 2015, mais aussi de créer de la transversalité entre collègues. Pour toutes ces raisons, la formation interne devrait continuer à se développer et proposer de nouvelles thématiques aux agents de la collectivité.

La fin de l'année 2015 a également été marquée par l'élaboration d'un nouveau plan de stage, dont la concrétisation est prévue au début de l'année 2016.

Améliorer les conditions de travail

Suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, les instances représentatives, Comité Technique et CHSCT, ont été installées début 2015. La collectivité a fait le choix de conserver le paritarisme. Il convient à présent d'adopter un nouveau protocole d'accord syndical.

La gestion des temps automatisée (GTA) a été expérimentée à partir de novembre 2014 par 71 agents. Ce nouveau dispositif de gestion du temps de travail, qui offre la possibilité de définir des horaires variables dès lors que les nécessités de service le permettent, s'est avéré globalement très positif pour les expérimentateurs.

* Nouvelle Bonification Indicière

La GTA constitue une amélioration des conditions de travail tout en offrant transparence et équité de traitement entre les agents du service public pantinois. Ce projet devrait se généraliser à l'ensemble des services durant le premier semestre 2016 et permettre la rédaction d'un règlement intérieur du temps de travail.

L'entretien professionnel, un moment privilégié entre agents et encadrants

Déjà expérimenté au sein de la collectivité depuis l'année 2005, l'entretien professionnel est devenu depuis le 1^{er} janvier 2015 une obligation réglementaire. Outre le fait que c'est un moment privilégié entre agents et encadrants pour échanger sur les missions et les objectifs à atteindre, il permet également d'apprécier la valeur professionnelle des agents, de faire un bilan de l'année écoulée, de recenser les besoins de formation et d'œuvrer au développement des parcours professionnels. Pour ce faire, il se fonde sur des familles de critères identiques pour toutes les collectivités et met fin au système de la notation.

Plus de 190 encadrants ont été formés par le CNFPT, des réunions d'informations aux agents ont été réalisées ainsi qu'un guide de l'évaluateur et de l'évalué. De plus, une foire aux questions a été mise en place afin de répondre à l'ensemble des agents sur leurs interrogations et leurs cas particuliers parfois. Enfin, pour favoriser l'exploitation des données liées à cet entretien professionnel et s'assurer du respect des délais et de la procédure, la collectivité a fait le choix de dématérialiser la grille de l'entretien professionnel. Cette dématérialisation constitue un progrès majeur.

Recruter/former, en soutien aux directions opérationnelles

L'accompagnement à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est matérialisé par le recrutement des animateurs vacataires, notamment sur la pause méridienne, et par la formation des agents, qu'il s'agisse des animateurs, des ATSEM ou des points école.

Nouveau : l'unité Maintien dans l'emploi - Formation continue

Si l'année 2014 avait permis d'établir un diagnostic des agents concernés par cette situation de reclassement professionnel, l'année 2015 a permis la concrétisation de la création de l'Unité Maintien dans l'emploi - Formation continue. L'objectif de cette unité est d'accueillir et d'encadrer temporairement les agents en attente de reclassement pour inaptitude physique reconnue par le comité médical ou le médecin agréé et dont l'aménagement de poste ou le changement d'affectation n'est pas possible.

Lors de l'affectation au sein de l'unité, la responsable de cette unité évaluera le niveau de l'agent (tests/bilan de compétences) pour élaborer un parcours de formation individualisé et collectif. Une évaluation régulière sera effectuée tout au long de l'accueil au sein de cette unité. Durant cette période, les agents seront formés dans les domaines de la bureautique et de la gestion administrative.

62 740 392 €
masse salariale ville en 2015

Effectifs
1 590 agents au 31/12/15

Carrière

70 avancements de grade
427 avancements au mini, **53** avancements au maxi
36 titularisations dont **12** de catégorie A,
15 en catégorie B et **9** en catégorie C
15 mises en stage dont **6** de catégorie A,
4 en catégorie B et **3** en catégorie C

Efforts budgétaires et maintien du service public

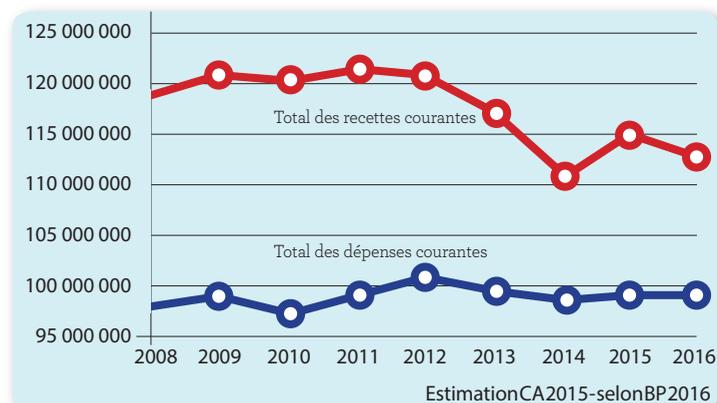
Les trois priorités des budgets 2014 et 2015 sont la Tranquillité publique, la Petite enfance et l'Éducation, notamment avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et des actions dans le quartier des Quatre-Chemins.

2014 : participation au redressement des finances publiques, « effet ciseaux », baisse de l'autofinancement...

Avec le transfert de la cotisation économique territoriale (ex Taxe Professionnelle) à la Communauté d'Agglomération Est Ensemble, depuis le 1^{er} janvier 2010, les bases fiscales pantinoises sont devenues moins dynamiques.

De plus, le budget de la ville s'inscrit aujourd'hui dans un contexte financier contraint et dans un contexte institutionnel encore incertain, avec les réflexions autour de la mise en place de la MGP. Les collectivités participent à hauteur de 12,5 milliards d'euros au financement du redressement des comptes publics de 2014 à 2017 : l'impact pour la ville est une diminution de la DGF. Elle passera de 9,4 M€ en 2013 à 0,7 M€ en 2017. La perte cumulée en 4 ans est donc de 17 M€.

Simultanément, les effets de la crise se traduisent par une augmentation des besoins des habitants et certaines prestations de service public ont dû être renforcées ; de plus, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 a généré des dépenses supplémentaires, notamment en personnel. Aussi, et malgré les efforts de rationalisation des dépenses engagées, les finances connaissent jusqu'en 2014 un « effet ciseaux », situation où les dépenses diminuent moins vite que les recettes.



Évolution des dépenses et recettes courantes de 2008 à 2016 (en millions d'euros)

Une nouvelle stratégie financière nécessaire à l'équilibre du budget 2015

Pour arriver à l'équilibre en 2015, mais en anticipant également les diminutions futures, la majorité municipale a décidé de déterminer la stratégie financière suivante :

- diminuer les dépenses de fonctionnement, hors personnel, tout en maintenant un service public de qualité
- poursuivre de façon active la maîtrise de la masse salariale
- optimiser les recettes
- ajuster la fiscalité
- continuer à investir
- maîtriser l'endettement

Des marges de manœuvre réduites qui se rétablissent en 2015

En passant de 8,5 M€ en 2012 à 1,9 M€ en 2014, l'évolution de l'épargne nette confirme « l'effet ciseaux » et par conséquent la réduction importante des marges de manœuvre de la collectivité à financer ses investissements. Ces derniers sont restés soutenus et se sont élevés à hauteur de 35,7€ en 2014, contre 24,3 M€ en 2013. La tendance s'inverse en 2015 du fait des hausses de fiscalité et d'attribution de compensation versées par la CAEE. L'épargne nette remonte à 7,9 M€ en 2015 et les dépenses d'investissement atteignent 36 M€ au CA 2015.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées sans diminution des services publics

Tous les postes de dépenses sont en diminution et traduisent le résultat des efforts de rationalisation et de gestion de la dépense publique réalisés par l'ensemble des services municipaux.

En k€	CA 2013	CA 2014	Estimation du CA 2015
Total des dépenses de fonctionnement	99 549	96 871	95 826
Écart N - N-1		-2 678	-1 045
%		-2,69%	-1,08%

Total des dépenses de fonctionnement

102 840 k€
dépenses de fonctionnement

119 450 k€
recettes de fonctionnement

35 970 k€
dépenses d'investissement

31 086 k€
recettes d'investissement

0% augmentation des taux des impôts communaux jusqu'en 2014, et ce, depuis 2002

Ajustements fiscaux en 2015 : suppression de l'exonération de deux ans de taxe fiscale sur les logements neufs, ajustement de la politique d'abattement de la taxe d'habitation, majoration 20% résidences secondaires et +9,8% sur le taux de foncier bâti

points forts

Des investissements toujours dynamiques malgré la diminution des recettes

Les recettes diminuent continuellement depuis 2009, mais la perte de recettes a été la plus importante en 2014 et s'élève à 6,4 M€ (contre -2,6 M€ de diminution de dépenses).

En 2015, la première augmentation d'impôts locaux depuis 2002 permet de compenser partiellement la baisse des dotations et subventions perçues par la ville.

La diminution de l'endettement de la ville : axe majeur de la stratégie financière

La politique de désendettement engagée depuis 2009 a permis de dégager des marges de manœuvre.

En 8 ans, la ville s'est désendettée de 35 M€, passant de 135,2 M€ en 2008 à 99,5 M€ en 2015 (-26,3%).

Le capital restant dû au 31/12/2015 représente ainsi 86% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette gestion active de la dette a entraîné une diminution des intérêts de -54% passant de 6,27 M€ en 2008 à 2,9 M€ en 2015.

MISSIONS RATTACHÉES À LA

Direction générale des services

mission

Accompagner les évolutions organiques de la compétence territoriale

La mission « Intercommunalité & Prospective » a pour finalité d'accompagner, pour le compte de la commune et en lien avec les directions concernées, la finalisation de l'intercommunalité, notamment dans la perspective métropolitaine. Elle est aussi chargée d'assurer un soutien quotidien à la gouvernance de l'administration.

médiateur de la ville

Désamorcer les conflits

Depuis septembre 2011, la ville de Pantin offre la possibilité à chacun, particulier, association ou entreprise, de s'adresser au médiateur de la ville pour dénouer une source potentielle de litige avec l'administration municipale. Objectif : apaiser les relations entre les Pantinois et les services de la collectivité en trouvant des solutions amiables.

Placer l'environnement au cœur des politiques publiques

L'objectif est d'assurer une meilleure prise en compte des objectifs du développement durable dans la conception et la mise en œuvre des politiques de la ville.

mission
Environnement
Développement durable

Intégration des enjeux environnementaux et de développement durable dans l'action et les projets des différents services de la ville (éco-administration)

Organisation et développement d'actions d'information et de sensibilisation à destination de la population pantinoise et des agents de la ville



En route pour la marché bio,
dans le cadre de la Semaine du développement durable

4 agents

50,2 k€
dépenses de fonctionnement

La Semaine du développement durable en 2015, c'était :

36 stands associatifs et 10 commerçants lors du Marché bio

13 actions dans les quartiers (disco soupe, spectacles de rue, ateliers...)

bourse aux vélos avec plus de 70 ventes

près de 600 élèves du primaire sensibilisés via des ateliers et expositions

2014

- Éducation à l'environnement dans les écoles et centres de loisirs
- Semaine du développement durable du 1^{er} au 7 avril
- Festival International du Film de l'Environnement au Ciné 104
- Contribution au Plan de prévention du bruit dans l'environnement d'Est Ensemble
- Contribution au Schéma Trame Verte et Bleue d'Est Ensemble

2015

- Concertation autour du projet de Plan Climat et lancement de l'élaboration de son programme d'action
- Éducation à l'environnement dans les écoles et centres de loisirs : 32 parcours pédagogiques, soit 149 séances et sorties à l'attention de plus de 800 enfants
- Festival international du Film de l'Environnement au Ciné 104 (février) : soirée projection-débat avec plus de 70 personnes et 2 séances scolaires à l'attention de 550 enfants
- Organisation de la Semaine du développement durable début juin
- Lancement du rendez-vous des « éco-logiques » : ateliers d'information et « Do it yourself » dans les quartiers sur les « économies vertes » (énergie, mobilité, consommation...)
- Introduction de clauses environnementales dans 8 marchés publics de la ville
- Suivi des dossiers de pollution des sols sur les projets d'aménagement
- Suivi des dossiers d'information des opérateurs de téléphonie mobile
- Rédaction annuelle du Rapport sur le développement durable de la ville de Pantin

DÉPARTEMENT

Citoyenneté & Développement de la personne



Agir pour la citoyenneté

En 2015 les directions ont poursuivi l'objectif de formation de l'esprit public par le développement des apprentissages et la garantie de la satisfaction des besoins essentiels.

Les directions ont amélioré leur efficacité sociale puisque l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre ont eu un impact supérieur aux années précédentes.

En ce qui concerne la démocratie participative, le conseil pour la citoyenneté des étrangers a été installé et la démarche de renouvellement des conseils de quartier a été lancée. Ainsi, la rénovation de la démocratie de proximité sera achevée en 2017.

Les événements liés au terrorisme ont fortement impacté le mode d'organisation de la tranquillité publique, conduisant à la mise en place de nouveaux dispositifs de vigilance. Un plan de sécurité est redéfini en coopération étroite avec la police nationale. Il devrait être finalisé par l'adoption du dispositif de stratégie territoriale de sécurité en 2016.

Dans le domaine de la médiation sociale et citoyenne, le service s'est engagé dans une démarche qualité et dans le programme européen ArleKin de compagnonnage et de développement de métiers de médiation urbaine.

Après la réforme des rythmes scolaires, la citoyenneté constitue l'axe principal d'action du département.

Direction de la Démocratie participative, de la Jeunesse et du Développement des quartiers

- > Pôle Jeunesse
- > Pôle Vie des quartiers

Direction du Développement culturel

- > Pôle Administration, Action culturelle et Communication
- > Pôle Spectacle vivant
- > Pôle Technique du spectacle

Direction de l'Éducation, des Loisirs éducatifs et des Sports

- > Pôle Accueils de loisirs
- > Pôle Éducation
- > Pôle Nettoyement et Restauration
- > Pôle Sports

Direction de la Prévention et de la Tranquillité publique

- > Pôle Droits et Protection
- > Pôle Prévention-Médiation
- > Pôle Tranquillité publique

Plus de propositions de la ville pour animer les temps périscolaires

Développer les pratiques citoyennes

La direction a pour objectif de développer une offre de services, d'activités et d'actions de proximité en associant les habitants et en favorisant leur autonomie citoyenne.

Développement de l'implication des jeunes de 11 à 25 ans dans la vie de leur ville

- Développer l'accueil de loisirs dans les 4 antennes jeunesse pour les 11-17 ans
- Aider les jeunes de 16-25 ans à construire des parcours de citoyenneté, des projets personnels ou professionnels en leur fournissant des ressources, des conseils et le suivi appropriés
- Lutter contre les différentes formes de rupture dont souffre une partie de la jeunesse pantinoise (sociale, identitaire et institutionnelle)

Mobilisation des habitants pour favoriser leur autonomie citoyenne

- Offrir des services de proximité aux Pantinois et favoriser l'émergence et le développement des projets d'habitants, citoyens et intergénérationnels
- Animer et gérer les 4 maisons de quartier qui permettent d'effectuer des démarches administratives, proposent des prestations d'écrivain public, des cours pour adultes d'apprentissage du français et d'accompagnement scolaire

Coordination des ressources pour réduire les inégalités territoriales

- Mettre en œuvre les politiques de réduction des inégalités sociales et urbaines qui existent entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le reste de la commune



Le trombinoscope du conseil des enfants (janvier 2015)

73 agents

779 k€

dépenses de fonctionnement

413 k€

recettes de fonctionnement

3 325 jeunes de 16 à 25 ans ont participé aux activités et séjours du Lab'

28 260 jeunes de 11 à 17 ans ont participé aux activités et séjours des antennes jeunesse

20 000 personnes accueillies aux guichets de démarches administratives dans les maisons de quartier

Plus de 500 496 activités pour les familles dans les maisons de quartier et 7 000 participants

113 associations et 1 200 visiteurs au salon des associations

5 127 personnes ayant participé aux activités de l'Été du canal sur les péniches

Garantir l'accès de tous aux pratiques culturelles et renforcer les curiosités

Animer le territoire, proposer une saison culturelle riche et diversifiée, coordonner les équipements culturels, favoriser l'apprentissage et la découverte de la culture pour tous et sous toutes ses formes, tels sont les objectifs de la direction du Développement culturel.

Coordination des équipements culturels

- Assurer la gestion des établissements
- Favoriser les projets transversaux entre structures

Développement et mise en place de l'action culturelle

- Permettre l'accès aux œuvres et développer la médiation
- Mettre en œuvre et accompagner les projets transversaux au sein du département et avec les partenaires de la ville

Soutien et diffusion à la création artistique

- Concevoir et mettre en place une programmation théâtrale, musicale et chorégraphique en salle et hors les murs pour tous les publics

2014

- 2^e édition de la Biennale urbaine de spectacles (BUS)
- Modernisation du système de billetterie (paiement en ligne par carte bancaire)
- 2^e édition de l'exposition d'art contemporain Ville en images devenue, en partenariat avec le Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le Conseil général de Seine-Saint-Denis
- Amplification de la politique d'action éducative et culturelle et notamment du portail en temps scolaire : 68 projets proposés pour la saison 2013-2014 et 73 projets proposés pour la saison 2014/15
- Accompagnement d'artistes par une politique de résidences active : soutien aux projets de la Compagnie du Veilleur/Matthieu Roy et aux projets du collectif G. Bistaki, notamment
- Nouvelle formule pour la fête de la musique mettant en lumière les musiciens amateurs et les projets travaillés tout au long de l'année dans les écoles et collèges de la ville

2015

- 8^e Biennale Internationale de la Marionnette à Pantin
- Lancement des « Yes Week-end » dans la saison du spectacle vivant
- Développement des partenariats avec les grandes institutions culturelles du territoire par le biais de convention de coopération
- Participation à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et au développement des « TAPS »
- Création du festival Transpantin (théâtre contemporain)
- Mise en place d'un pass Tribu pour encourager les sorties familiales
- Recondiction de 8 conventions triennales d'objectifs et de moyens avec les principales structures culturelles de Pantin



19 agents

959 k€€

dépenses de fonctionnement (hors équipement transférés)

123 k€€

recettes de fonctionnement

54 spectacles sur la saison 2014-2015 dont 9 dans le cadre de la BIAM et 11 dans le cadre de TransPantin

185 représentations dont 62 dans le cadre de la BIAM et 36 dans le cadre de TransPantin
18 323 spectateurs
393 abonnés dont 83% de Pantinois

Permettre l'accès de tous aux apprentissages

Entièrement orientée vers les Pantinois, la direction a pour missions de veiller aux bonnes conditions d'accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires et de contribuer à leur épanouissement via les structures sportives et de loisirs. Elle a également en charge le programme de réussite scolaire et le projet éducatif local.

Accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires

- Assurer l'entretien et la sécurité des 24 écoles et des 18 centres de loisirs
- Garantir les meilleures conditions matérielles pour accueillir les enfants dans les écoles
- Assurer la restauration scolaire
- Organiser les études surveillées et la logistique des écoles
- Organiser les différents dons aux élèves
- Organiser les classes de découverte

Réussite éducative

- Accompagner les enfants, issus des quartiers d'éducation prioritaire vers la réussite éducative
- Accompagner les enfants sur le plan éducatif et psychosocial
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Mise en place d'offres d'accueil de loisirs

- Proposer des accueils de loisirs sans hébergement favorisant l'épanouissement des enfants
- Organiser des séjours vacances en France et en Europe
- Offrir un environnement calme et sécurisé pendant la pause méridienne
- Promouvoir les valeurs du bien-vivre ensemble et de la tolérance

Développement des pratiques sportives

- Développer la pratique du sport auprès des enfants et mettre en place des projets socio-sportifs
- Mettre à disposition des utilisateurs des installations sportives en parfait état, planifier leurs usages et en assurer l'entretien
- Soutenir les associations sportives de la ville



Un mercredi tonique à l'EMIS

2014

- Finalisation, délibération et mise en application du PEDT
- Organisation des comités de pilotage du PEDT
- Organisation des journées de l'éducation
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires : nouveaux horaires pour les enfants, amélioration de la qualité de la pause méridienne, adoption d'une charte de mutualisation des locaux et responsabilité en temps scolaire et périscolaire
- Nouvelle planification pour l'EMIS
- Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs
- Adoption d'un nouveau périmètre scolaire
- Mise en place de « classes rousses » (classes de découverte pendant l'automne)

2015

- Mise en place d'un village d'hiver à la place de la patinoire
- Approbation du PEDT par les services de l'État
- Poursuite du travail sur la prospective scolaire
- Participation aux études de programmation des écoles et centres de loisirs de la ZAC du Port, et Diderot
- Participation à l'étude de composition urbaine de l'îlot 27
- Mise en place de la formation à la médiation culturelle pour les animateurs référents des centres de loisirs

500 agents

9 427 k€€
dépenses de fonctionnement

1 895 k€€
recettes de fonctionnement

24 écoles

6 132 enfants scolarisés
(année scolaire 2015-2016)

662 enfants en séjour
de vacances (année scolaire
2014-2015)

30 départs par an de classes
de découverte

63 750 m² de locaux nettoyés

714 enfants accueillis le matin
(année scolaire 2015-2016)

4 601 enfants durant la pause
méridienne en semaine (année scolaire
2015-2016)

1 258 enfants dans les accueils
du soir (année scolaire 2015-2016)

1 840 enfants le mercredi après-midi
(année scolaire 2015-2016)

1 575 enfants inscrits à l'EMIS

26 associations sportives,
10 000 pratiquants

Circuler en toute liberté

La direction de la Prévention et de la Tranquillité publique doit garantir à chaque Pantinois de pouvoir circuler librement sur le territoire de la commune. Pour cela, elle doit faire respecter les mesures nécessaires au bon ordre, à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Les agents de la direction structurent leur action à partir des objectifs définis dans le plan de prévention tranquillité publique adopté en novembre 2011 par le conseil municipal.

2014

- Les médiateurs présents 7 jours/7, de 16h à minuit sur les quartiers Hoche et Quatre-Chemins. Médiation occasionnelle aux Courtillières
- Tranquillité des espaces verts : présence en statique sur 3 parcs choisis en raison de leur forte fréquentation : square Lapérouse (Quatre-Chemins), parc Stalingrad (quartier Hoche), parc Barbusse (Haut Pantin)
- Proximité de la police municipale : îlotage accru sur l'ensemble du territoire, lutte contre les infractions au code de la route
- Développement des actions de prévention dans les écoles dans le cadre d'activités périscolaires
- Lutte contre les violences conjugales : développement d'un réseau de professionnels. Matinée d'information à destination des professionnels du territoire, le 21 novembre, réunissant plus de 120 participants
- Prévention de la récidive : poursuite du partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Accueil de 10 travailleurs d'intérêt général

2015

- Médiation : installation et ouverture du nouveau local aux Sept-Arpens accessible au public, labellisation du service par l'AFNOR
- Élargissement du réseau sur les violences conjugales : développement des sessions de formation à destination des services municipaux, intégration du groupe de travail égalité femmes/hommes
- Vidéo-protection : 2^e et 3^e phases d'installation, préparation de l'installation du CSU
- Création de la brigade environnement

Maintien de la sécurité des espaces publics

- Assurer la tranquillité et la sécurité publiques
- Sécuriser les biens et les personnes
- Exécuter les arrêtés de police du maire et constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés
- Gérer les prestations de sécurité privée

Coordination des actions de prévention

- Réguler l'espace public
- Intervenir sur les nuisances
- Garantir l'application du règlement des parcs et jardins

Politique d'accès au droit et d'aide aux victimes

- Sensibiliser, informer les plus jeunes sur les enjeux de la citoyenneté



Le nouvel Espace médiation, rue des Sept-Arpens, ouvert fin 2015

101 agents

400 k€€
dépenses de fonctionnement

494 k€€
recettes de fonctionnement

55 920 contraventions
dressées pour des infractions
au stationnement

154 dépôts d'immondices relevés

2 555 heures de présence active
sur le terrain entre 16h et minuit
pour les médiateurs urbains de nuit

11 parcs et squares ouverts
quotidiennement

10 agents médiateurs à temps plein
dont 3 embauches en contrat d'avenir
soit 800 contacts/mois avec des
habitants et usagers

DÉPARTEMENT

Développement urbain durable



Pour un développement urbain équilibré et ouvert à tous

Le Département du Développement urbain durable a profondément évolué, suite au transfert d'une partie de ses compétences à la communauté d'agglomération Est Ensemble. Les personnels liés au développement économique, à l'emploi, à l'artisanat et à l'habitat insalubre poursuivent leurs missions en partenariat étroit avec les services de la ville. Deux opérations d'aménagement (ZAC du Port, Écoquartier) et plusieurs secteurs d'étude sont également placés sous le pilotage d'Est Ensemble. De nombreux projets ont été menés à terme, dont celui d'Hermès qui s'est vu décerner l'Équerre d'argent, et la Cité de l'Environnement (nominé). Des chantiers importants se sont poursuivis : extension de BNP Paribas, transformation des Magasins Généraux et restructuration du 22, rue des Grilles afin d'accueillir les Compagnons du devoir pour ce qui concerne les bureaux et l'offre en formation.

En matière de logements, les chantiers se poursuivent au sein des secteurs opérationnels (ZAC des Grands Moulins, ZAC du Port et secteur Méhul). Dans leur diversité (activité économique, rayonnement culturel), ces projets témoignent de la vitalité de la ville de Pantin. Sur un périmètre de missions resserré, la ville a ainsi poursuivi son action en faveur d'un développement urbain harmonieux et ouvert à tous.

Direction de l'Aménagement

- > Pôle Aménagement et Renouvellement urbain
- > Pôle Écoquartier gare

Direction du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi

- > Pôle Aménagement et Animation économique

Direction de l'Habitat et du Logement

- > Pôle Amélioration et Habitat privé
- > Pôle Logement social

Direction de l'Urbanisme

- > Pôle Intervention foncière & immobilière
- > Pôle Prospective et Développement urbain
- > Pôle Urbanisme et architecture

Piloter la transformation urbaine

La Direction assure le pilotage des projets d'aménagement, le développement et l'animation du tissu commercial, ainsi que le développement touristique.

Piloter la transformation urbaine

- Planifier et orienter un développement urbain mixte de la ville
- Permettre le désenclavement et renforcer l'attractivité des quartiers en renouvellement
- Favoriser la mobilité résidentielle
- Maîtriser le planning et l'environnement financier des projets d'aménagement engagés
- Mobiliser les partenaires
- Accompagner les porteurs de projet

Développer l'offre commerciale de la ville

- Proposer une offre commerciale de proximité diversifiée et de qualité
- Améliorer la qualité des marchés forains
- Développer une offre commerciale alternative dans les quartiers qui en manquent

*La place de la Pointe,
sur les berges de l'Ourcq
(horizon 2016)*



Aménagement

2014

- Centre ville : livraison de la place Olympe de Gouges ; prix de l'Équerre d'argent pour la cité des Métiers d'Hermès
- Grands Moulins : lancement des travaux d'extension de BNP Paribas
- Aménagement du mail piéton et de la cour de l'école La Marine
- Zac du Port : poursuite de la réhabilitation des Magasins Généraux et de la construction des logements
- Lancement d'études urbaines sur la rive nord du Canal de l'Ourcq et les Portes de Paris
- ZAC Villette Quatre-Chemins : livraison de 130 logements et implantation de l'Intermarché
- Écoquartier : négociations avec les acteurs ferroviaires et préparation de l'implantation du collège
- Élaboration du dossier de candidature des quartiers Quatre-Chemins, Îlot 27 et Sept-Arpens au NPNRU
- Méhul : instauration de deux secteurs soumis à une taxe d'aménagement majorée afin de financer des équipements publics

2015

- Grands Moulins : livraison de 46 logements sociaux
- ZAC du Port : démarrage des travaux d'espaces publics
- Îlot 27 : réalisation de scénarii de requalification
- Quatre-Chemins : engagement d'une étude urbaine ; démolition du 8, rue Sainte Marguerite et du 3, rue Berthier
- Bassin de Pantin : discussions avec Paris pour la réalisation d'un port de plaisance et d'un port à sec
- Méhul : lancement des travaux de transformation du site Marchal
- Écoquartier : expertise des premiers programmes à livrer (collège, gymnase ...)

8 agents

41 k€€
dépenses de fonctionnement

42 k€€
recettes de fonctionnement

3 594 k€
dépenses d'investissement

441 k€€
recettes d'investissement

3 projets de Renouvellement Urbain

5 Zones d'Aménagement Concertées (ZAC)

1 écoquartier

4 secteurs de recomposition urbaine (Méhul, Faubourg Ouest, Géode, Bassin de Pantin)

3 marchés forains

Commerces et marchés forains

2014

- Transfert du marché Hoche vers la place Olympe de Gouges et installation de nouveaux commerces
- Création d'une nouvelle séance de marché à Magenta les vendredis après-midi
- Engagement d'une démarche d'animation sur les marchés
- Remise du Label Pantin Qualité 2013

2015

- Préparation du renouvellement de la Délégation de service public des marchés forains
- Appel à projets pour l'implantation de food trucks
- Appel à candidatures pour les futurs commerces de la ZAC du Port
- Remise du Label Pantin Qualité 2014
- Recensement et analyses des activités du quartier des Quatre-Chemins et de l'avenue Jean Lolive
- Installation de nouveaux commerces
- Refonte du règlement des marchés forains



Le nouveau marché de la place Olympe de Gouges

Favoriser l'accès pour tous à un logement de qualité

La direction a pour vocation d'accompagner les Pantinois dans l'accès au logement social, l'amélioration du confort des logements anciens et le développement de l'accession à la propriété à prix maîtrisé et suivant le respect de critères de qualité d'usage.

Mise en œuvre de tous les moyens disponibles pour résorber l'habitat indigne et empêcher la dégradation du patrimoine privé existant

- Assurer la sécurité et la santé publique dans les logements et sur la voie publique, par application des pouvoirs de police municipale et des pouvoirs délégués du Préfet
- Aider au maintien de la population sur la commune
- Saisine du procureur et/ou de l'ARS sur les situations d'indignité

Mise en place d'un véritable parcours résidentiel dans la commune pour chaque Pantinois

- Pallier la carence de logements, notamment par une meilleure rotation dans le parc HLM
- Développer les liens avec les bailleurs pour un meilleur service aux habitants

Examen des plans d'aménagement intérieur de tous les permis de construire logement



Nouvelle résidence au 10, rue Berthier

2014

- Participation à la mise au point des programmes de promotion privée, examen des bilans financiers des promoteurs et négociation des niveaux de prix de commercialisation des programmes
- Finalisation des enquêtes systématiques du parc hôtelier de la ville
- Inscription du cahier des charges qualité habitat dans une charte promoteur destinée à affirmer l'orientation de la ville en termes de politique de l'habitat et à encadrer nos relations avec la promotion privée

2015

- Poursuite des interventions de type travaux d'office et suivi des recouvrements par le trésorier auprès des propriétaires défaillants
- Mise en place de solutions opérationnelles et stratégiques sur des biens en voie de dégradation rapide sur quatre adresses, en partenariat avec la CAEE
- Poursuite des démarches permettant la revente des charges foncières et le classement des procédures RHI du quartier Sept-Arpens
- Poursuite des acquisitions des lots du 4, rue Méhul pour sa cession à un organisme de logements sociaux

14 agents

16 k€
dépenses de fonctionnement

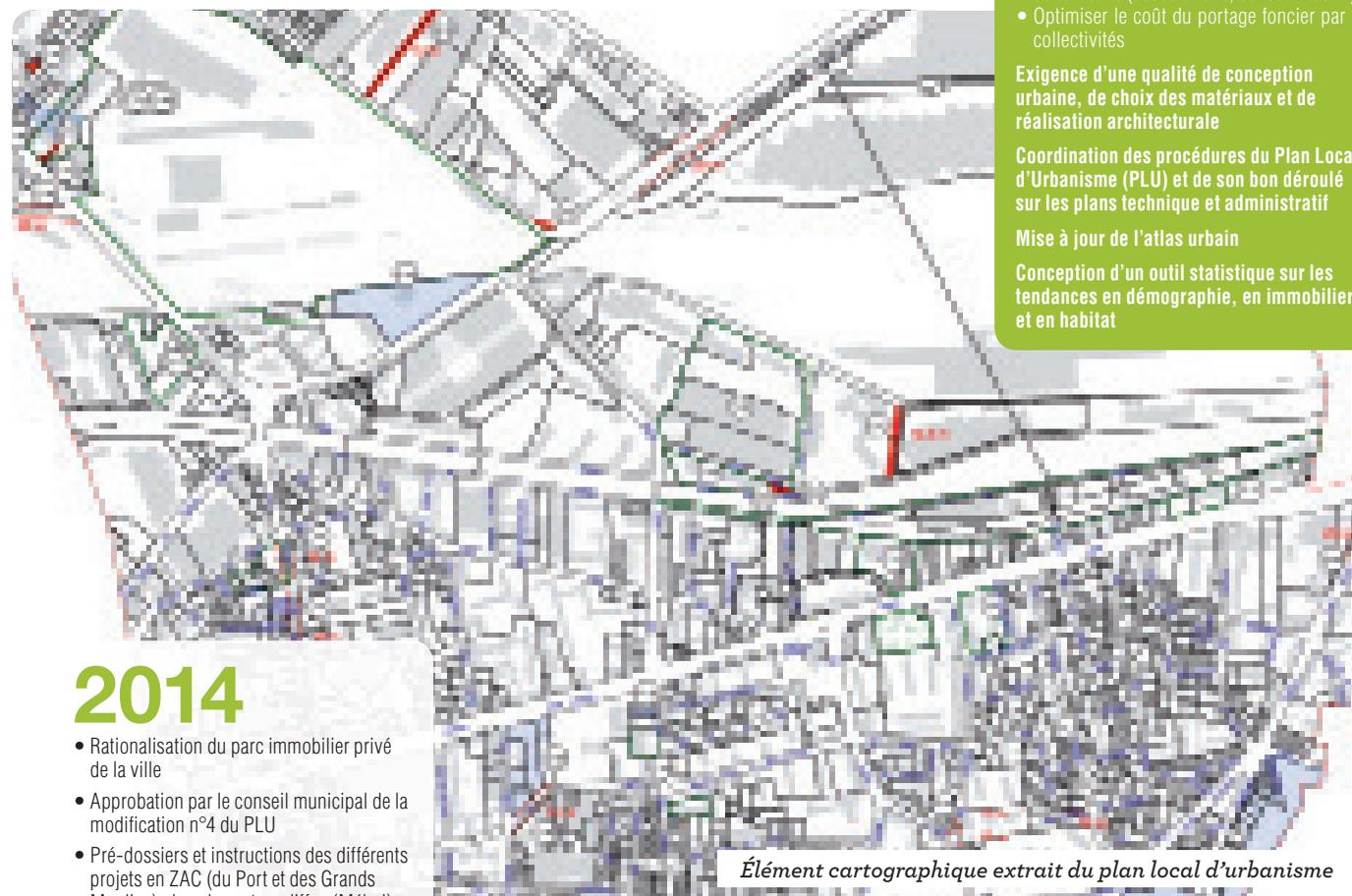
289 k€€
recettes de fonctionnement

2 954 k€€
dépenses d'investissement

73 k€€
recettes d'investissement

Garantir la qualité de la conception urbaine des projets et contrôler les réalisations

La direction de l'Urbanisme définit la stratégie foncière de la ville, conseille et oriente tout porteur de projets, produit et coordonne les procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'architecture détermine le futur cadre de vie des Pantinois. Elle s'inscrit dans un contexte global, naturel, urbain, social et politique. Elle se doit de favoriser de nouvelles façons de vivre ensemble. La direction de l'Habitat et du logement et la direction de l'Urbanisme participent à cette transformation de Pantin, alliant notamment qualité des logements et pérennité des matériaux.



Éléments cartographiques extraits du plan local d'urbanisme

2014

- Rationalisation du parc immobilier privé de la ville
- Approbation par le conseil municipal de la modification n°4 du PLU
- Pré-dossiers et instructions des différents projets en ZAC (du Port et des Grands Moulins), dans le secteur diffus (Méhul)
- Mise à jour de l'atlas urbain
- Conception d'un outil statistique spécifique

2015

- Approbation de la modification n°5 du PLU
- Optimisation de l'atlas urbain
- Finalisation et diffusion du nouvel outil statistique
- Achèvement de la halle Lafaille
- Poursuite de la transformation des Magasins Généraux, futur siège social de BETC / groupe Havas

15 agents

1 532 k€€
dépenses de fonctionnement

1 363 k€€
recettes de fonctionnement

2 672 k€€
dépenses d'investissement

2 337 k€€
recettes d'investissement

Mise en œuvre de la politique foncière et patrimoniale de la ville

- Rationaliser le patrimoine immobilier privé de la ville en optimisant son format, son occupation et en s'assurant de son adéquation avec les besoins des services et des différents acteurs du territoire (associations, collectivités...)
- Optimiser le coût du portage foncier par la collectivités

Exigence d'une qualité de conception urbaine, de choix des matériaux et de réalisation architecturale

Coordination des procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de son bon déroulé sur les plans technique et administratif

Mise à jour de l'atlas urbain

Conception d'un outil statistique sur les tendances en démographie, en immobilier et en habitat

104 déclarations préalables

38 permis de construire

11 permis de démolir

694 certificats d'urbanisme dont
1 certificat d'urbanisme opérationnel

DÉPARTEMENT

Patrimoine et Cadre de vie

Assurer la qualité de l'espace public et des bâtiments de la ville

Les 3 directions de ce Département, regroupant 210 agents, travaillent pour mettre à la disposition des Pantinois(es) des espaces publics et des bâtiments de qualité respectueux de l'environnement. La réhabilitation de grands « poumons verts » de la ville (parcs Diderot, des Courtilières, de la Manufacture) a été enclenchée en 2014. La ville poursuit son engagement de développement durable à travers ses interventions sur les espaces verts : gestion différenciée, plus de produits phytosanitaires, arrosage automatique, réalisation des jardinières en régie... Ces actions ont permis à Pantin d'obtenir la 3^e fleur du Concours Régional des villes fleuries. L'investissement réalisé sur les voiries doit permettre aux Pantinois(es) de se déplacer plus aisément en modes doux (vélos, piétons) et rendre plus lisible l'offre de stationnement. Le lancement des projets de construction de deux groupes scolaires : Diderot (12 classes) et ZAC du Port (14 classes) prépare l'arrivée des futurs enfants Pantinois dans les années à venir. La pose de panneaux solaires pour des vestiaires, et un programme pluriannuel de remplacement d'ouvrants sur les bâtiments communaux contribuent aux économies d'énergie.



Partant pour une chasse aux œufs dans le nouveau parc de la Manufacture ?

- > Pôle Gestion administrative
- > Pôle Gestion financière
- > Risk Manager

Direction des Bâtiments

- > Pôle Ateliers municipaux
- > Pôle Garage municipal
- > Pôle Logistique
- > Pôle Patrimoine bâti

Direction des Espaces publics

- > Pôle Domaine public
- > Pôle Espaces verts
- > Pôle Propreté
- > Pôle Territorialisation

Direction de la Voirie et des Déplacements

- > Pôle Études et Travaux neufs
- > Pôle Transport et Circulation

Préserver et entretenir les bâtiments municipaux

Le patrimoine de la ville est constitué de 180 bâtiments régulièrement entretenus par la direction pour les maintenir en bon état.

Intervention sur les bâtiments de la ville

- Contribuer à la mise en œuvre des opérations de reconstruction et de réhabilitation
- Garantir la mise en conformité (PMR, réglementation incendie)
- Réaliser des travaux d'entretien (peinture, plomberie, électricité, serrurerie, maçonnerie, menuiserie)
- Réaliser des travaux d'aménagement

Maintenance du parc automobile et transport de population lors des sorties (scolaires, culturelles, sportives)

Maintenance de l'hôtel de ville et du centre administratif

Réalisation de l'affichage administratif



Centre de loisirs Aragon récemment rénové

2014

- Mise en accessibilité des bâtiments communaux et suite du réaménagement des espaces de travail de l'hôtel de ville
- Suite des études sur l'église Saint-Germain, la bibliothèque-ludothèque et la maison de quartier des Courtilières
- Études pour la construction d'une école élémentaire dans le prolongement de l'école Diderot, pour l'acquisition et le réaménagement d'une péniche sur le canal, pour la réfection de la façade de la maison de quartier du Petit-Pantin
- Pose d'un nouveau préau dans la cour de l'école Édouard Vaillant
- Aménagement de nouveaux locaux pour le pôle Espaces verts rue Lavoisier
- Réfection de l'étanchéité du toit de l'école Cachin

2015

- Mise en place de l'Agenda d'accessibilité programmée (pour les personnes handicapées)
- Traitement des façades de la maison de quartier du Petit-Pantin et de la loge de l'école Vaillant/Lolive
- Études pour la construction des écoles Diderot et de la Zac du Port, pour la construction d'une bibliothèque-ludothèque-salle de diffusion quartier des Courtilières, pour l'aménagement d'une crèche parentale dans le bâtiment des bains douches et pour la création d'un réfectoire de l'école Quatremaire
- Changement des fenêtres de l'hôtel de ville et du mur rideau de l'école Aragon
- Construction d'un Espace médiation rue des Sept-Arpens
- Réhabilitation de la maison des associations 61, rue Victor Hugo
- Réaménagement de la maison de quartier des Courtilières 1^{re} tranche
- Traitement acoustique des réfectoires des écoles Aragon et Carnot
- Remplacement du bardage de la façade du gymnase Baquet

77 agents

4 963 €
dépendances de fonctionnement

160 k€
recettes de fonctionnement

5 370 k€
dépendances d'investissement

218 k€
recettes d'investissement

5 000 interventions du centre technique municipal

52 400 personnes transportées

1 011 interventions de maintenance sur des véhicules de la ville

89 contrôles techniques

7 passages aux mines

Embellir l'espace public

La direction a une double vocation. En interne, venir en appui des services de la ville sur le plan logistique et de la sécurité, dans l'organisation des manifestations et de l'ensemble des fêtes. En externe, améliorer la qualité du cadre de vie et l'environnement des Pantinois(es).

Embellissement et conservation du patrimoine de la ville

- Entretien et accompagner, mettre en valeur des aménagements : mobilier urbain, désherbage
- Concevoir les implantations et les créations de massifs
- Préserver la faune et la flore

Préservation de l'hygiène et de la sécurité de l'espace public

- Assurer la sécurité des usagers dans les aires de jeux, les écoles et les terrains de proximité, les parcs et jardins
- Entretien l'espace public : opération de salage, propreté (nettoyage des graffitis, ramassage des déjections canines), élagage, dépôts sauvages...

2014

- 2 opérations « Ma rue, j'en prends soin »
- Suite de la gestion centralisée de l'arrosage automatique
- Création de massifs sur le terre plein central avenue Général Leclerc et rue des petits ponts
- Création du square éphémère et d'un jardin pédagogique rue Honoré
- Aménagement d'une friche à l'angle des rues Denis Papin / Cartier Bresson
- Réaménagement des squares du 8 mai, Petit Mehul, Petit Auger et de la placette Anatole France
- Remplacement des haies par des massifs paysagers parc du 19 mars et plantations rue Victor Hugo
- Réaménagement et plantation des escaliers rue Candale
- Réhabilitation et aménagement des espaces verts
- Installation de 50 jardinières de vivaces sur le quai de l'Ourcq
- Réfection de la voirie dans les écoles
- Réfection chaussées et trottoirs des rues Toffier Decaux, Jacques Cottin, Neuve, Marie Louise

2015

- Création de deux jardins partagés rue Magenta et rue des Sept Arpens
- Création de trottoirs végétalisés rue Victor Hugo et rue du Débarcadère
- Réaménagement du square Anatole France, du parc de la Manufacture des tabacs en gestion différenciée, du square Vaucanson, du parc du 19 mars (1^{re} phase), du trottoir végétalisé chemin des carrières, du rond point Jean Moulin
- Réfection de la rue Sainte Marguerite, de la rue des Sept-Arpens (1^{er} tronçon) et d'une partie de la rue Nodier,
- Nouvelles aires de jeux dans les parcs de la Manufacture, du 8 mai 1945, Stalingrad, 19 mars 1962
- Lancement sur les réseaux sociaux du concours « Un jardin côté rue »
- Sensibilisation au jardinage dans les centres de loisirs
- Thème du fleurissement 2015 : l'arbre



Rue des Pommiers, pour une ville plus nette, plus verte, plus belle

117 agents

2 227 k€
dépendances de fonctionnement

553 k€
recettes de fonctionnement

5 956 k€
dépendances d'investissement

13 k€
dépendances d'investissement

1 295 demandes
d'intervention en 2013

6 625 m² de graffitis nettoyés et affiches enlevées

49 tonnes de déjections canines ramassées et
24 305 km parcourus par deux motos

4 chemins :
171 tonnes de déchets et
12 205 km/an parcourus

Courtilières :
10 tonnes de déchets collectés
et 3 000 km parcourus

prestation mécanisée aux Courtilières : 5 472 km/an

63 jeux réparés (dans les squares et les cours d'écoles)

Développer de nouvelles solutions de déplacements

La direction de la Voirie et des Déplacements a pour objectifs de définir et mettre en œuvre la politique des déplacements et du stationnement et de proposer de nouvelles solutions de transport. Elle est en charge de l'ensemble des projets de voirie neuve et du réaménagement des parcs et jardins.

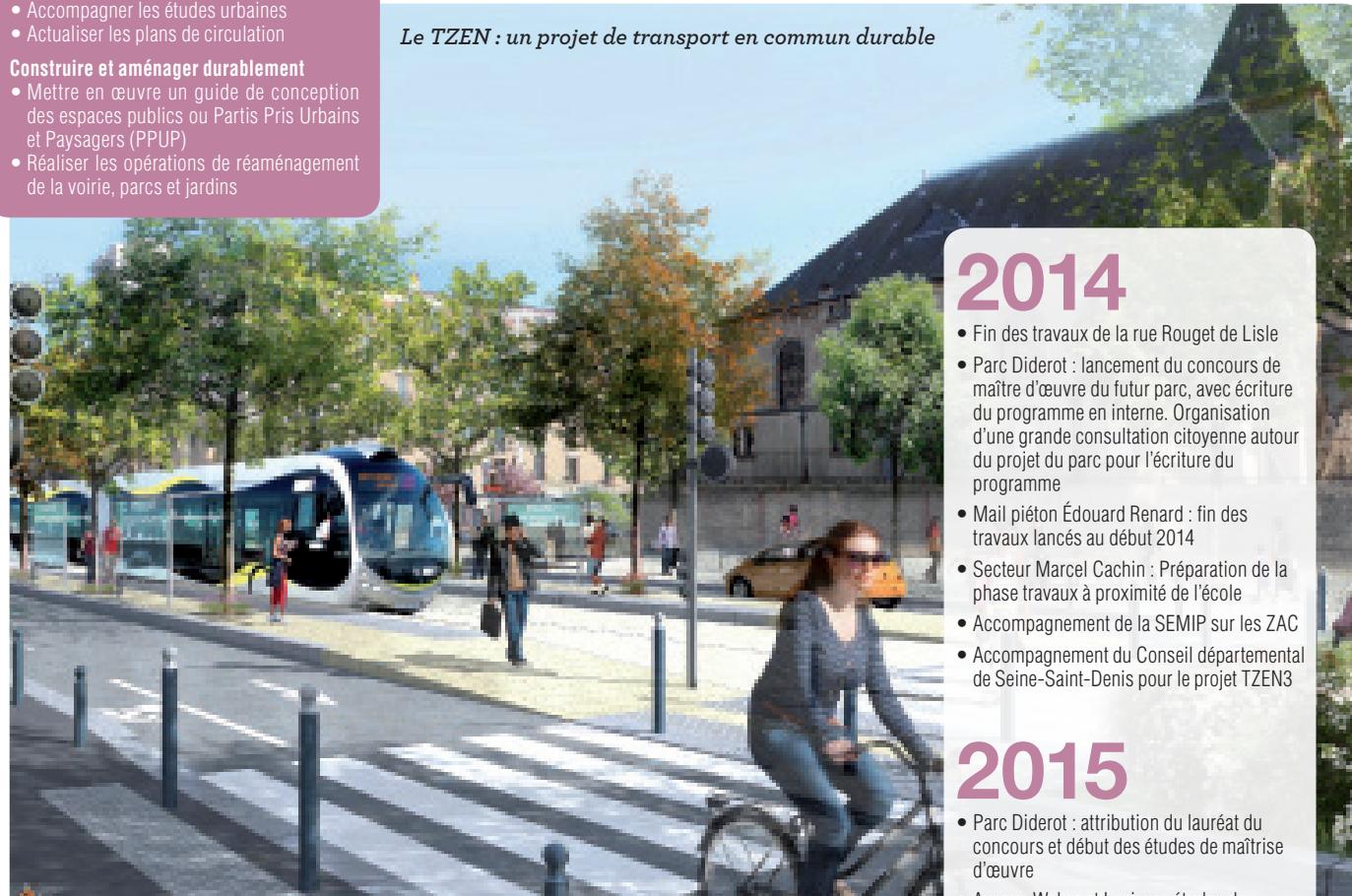
Mise en œuvre de la politique de déplacements

- Faciliter les déplacements pour tous et proposer aux Pantinois une offre de transports diversifiée et équilibrée
- Réaliser des aménagements conformes à la réglementation
- Mettre en œuvre la politique de stationnement
- Accompagner les études urbaines
- Actualiser les plans de circulation

Construire et aménager durablement

- Mettre en œuvre un guide de conception des espaces publics ou Partis Pris Urbains et Paysagers (PPUP)
- Réaliser les opérations de réaménagement de la voirie, parcs et jardins

Le TZEN : un projet de transport en commun durable



2014

- Fin des travaux de la rue Rouget de Lisle
- Parc Diderot : lancement du concours de maître d'œuvre du futur parc, avec écriture du programme en interne. Organisation d'une grande consultation citoyenne autour du projet du parc pour l'écriture du programme
- Mail piéton Édouard Renard : fin des travaux lancés au début 2014
- Secteur Marcel Cachin : Préparation de la phase travaux à proximité de l'école
- Accompagnement de la SEMIP sur les ZAC
- Accompagnement du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour le projet TZEN3

2015

- Parc Diderot : attribution du lauréat du concours et début des études de maîtrise d'œuvre
- Avenue Weber et Lesieur : études de maîtrise d'œuvre pour la requalification des rues
- Stade Marcel Cerdan : mise en place d'un terrain synthétique 100% recyclable
- Secteur Marcel Cachin : travaux de voirie, éclairage, stationnement...
- Parc Central du Serpentin : attribution des 6 lots en vue du chantier à venir pour les deux prochaines années
- Avenue des Courtillières : attribution des lots pour le chantier en cours en 2016
- Accompagnement de la SEMIP sur les ZAC, notamment la ZAC du Port
- Accompagnement du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour le projet TZEN3

4 agents

304 k€
dépendances de fonctionnements

285 k€
recettes de fonctionnement

6 299 k€
dépendances d'investissement

946 k€
recettes d'investissement

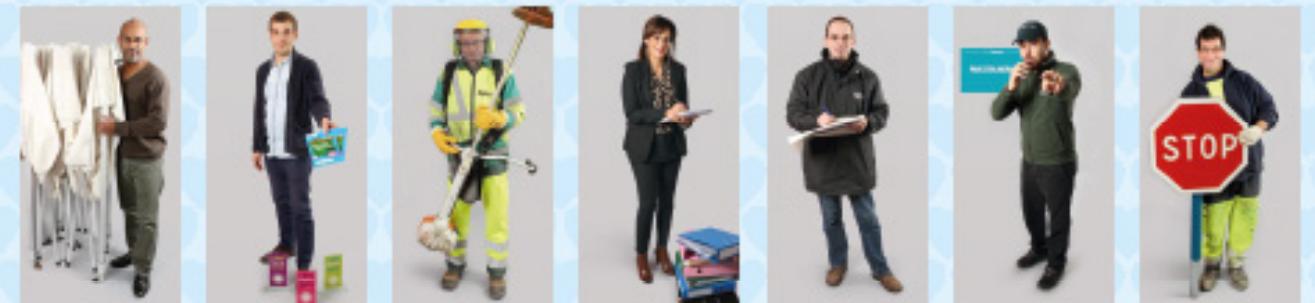
97,5% de la population pantinoise est à moins de 15 mn d'un mode de transport collectif (métro / RER / Bus)

15,3% de la voirie possède un aménagement cyclable

5 stations Autolib'et
16 stations Vélib'
sur l'ensemble de la commune



365 JOURS PAR AN
LA VILLE FAIT DES ESPACES PUBLICS
DES LIEUX DE BIEN-VIVRE ENSEMBLE



DÉPARTEMENT

Ressources

Sécuriser les actes de la collectivité, contribuer à la modernisation

4 directions, 87 agents, le département Ressources, créé en 2010 lors de la réforme de l'administration, a pour ambition d'accompagner l'évolution globale de l'organisation de la collectivité vers une gestion plus efficiente et de soutenir les directions opérationnelles dans leur recherche d'amélioration de la qualité du service public. Dans cette perspective la première mission du département Ressources est d'assurer la sécurisation de l'ensemble des actes et décisions pris par la collectivité. Il s'agit donc de veiller au respect du cadre réglementaire mais également de déterminer un cadre de fonctionnement commun et partagé pour l'ensemble des acteurs. La deuxième mission du département Ressources est de jouer un rôle de conseil et d'assistance auprès des élus et des autres directions dans la mise en œuvre de leurs objectifs, dans leurs projets de transformation, dans leurs actions d'amélioration et de modernisation. Dans un contexte de diminution des ressources financières, ce rôle est d'autant plus important, et l'ensemble des directions du département contribue à la modernisation des outils de gestion de la ville et à la création d'outils mieux adaptés au besoin de la collectivité.



Direction des Finances

- > Pôle Budget et Comptabilité
- > Pôle Pilotage et Stratégies financières

Direction des Relations humaines

- > Pôle Carrière / Paie
- > Pôle Emploi, Compétences et Management
- > Pôle Études et Organisation
- > Pôle Vie au travail

Direction des Ressources juridiques et administratives

- > Pôle Commande publique
- > Pôle Affaires juridiques / Assemblées

Direction des Systèmes d'information et des Patrimoines

- > Pôle Études et Projets
- > Pôle Informatique et Télécom
- > Pôle Mémoire et Patrimoine

Contribuer au pilotage et garantir la santé financière de la ville

La vocation de la direction des Finances est de garantir le respect des procédures budgétaires et comptables et de mettre en œuvre la politique financière, budgétaire et fiscale souhaitée par la municipalité.

Mise en œuvre de l'élaboration budgétaire au suivi comptable et financier de la ville

- Garantir la bonne organisation, le suivi et le contrôle de l'élaboration budgétaire à l'exécution comptable
- Veiller au respect des procédures réglementaires et à la fiabilité des comptes
- Établir l'ensemble des budgets de la ville et préparer les comptes administratifs
- Accompagner les services dans l'élaboration et le suivi financier de leurs budgets
- Assurer le suivi de la dette, de la TVA et de l'inventaire

Contribution à la définition de la stratégie financière de la ville, à sa mise en œuvre et à l'optimisation des recettes

- Mettre en place une comptabilité analytique et un contrôle de gestion et palier la raréfaction des ressources
- Créer des outils d'aide à la décision
- Réaliser des analyses financières rétrospectives et prospectives facilitant la prise de décision
- Produire des tableaux de bord et proposer des mesures correctives
- Assurer le contrôle de gestion des organismes satellites
- Optimiser les recettes, suivre les demandes de subventions, gérer la fiscalité, rechercher de nouvelles sources de financement
- Gérer la dette et la trésorerie
- Suivre, préparer et accompagner les transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération Est Ensemble (aspects financiers et Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)



La stratégie financière au cœur du projet de l'administration

2014

- Dématérialisation totale du circuit comptable, de la saisie des factures à leur validation, du mandatement et de l'émission des titres de recettes, de la signature électronique et des transferts des flux en trésorerie (PESV2)
- Définition d'une nouvelle stratégie financière (politique fiscale 2015/2020, plan pluriannuel d'investissement)
- Mise en œuvre de la carte achat sur certains secteurs ciblés
- Développement de la comptabilité analytique et poursuite de la refonte budgétaire selon le nouvel organigramme issu de la mise en œuvre des projets de direction
- Développement d'un contrôle de gestion et mise en place de tableaux d'analyse de coûts complets par équipement
- Rationalisation de la dépense et des modes de gestion (commission des moyens)
- Mise en place de dossiers d'optimisation : nettoyage, stationnement
- Optimisation des ressources de la ville (mise à jour des données de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, recherche de nouveaux financements, renforcement du pilotage des recettes existantes)
- Suivi des dossiers ANRU

2015

- Modification de la stratégie fiscale (politique d'abattement, taxe de séjour, résidences secondaires, foncier bâti, fin de l'exonération de deux ans pour les constructions neuves)
- Mise en place de deux contrats de prêt pour 10,5 Me et renouvellement de la ligne de trésorerie de 5 Me
- Réalisation de deux séries de conférences budgétaires sur l'analyse de l'exécution de l'année
- Réalisation d'un ajustement de l'actif et régularisations d'impacts sur le FCTVA
- Mise en place de la vente aux enchères en ligne
- Finalisation de l'évaluation des charges des compétences transférées vers la CAEE

Accompagner et développer les compétences

La direction des Relations humaines a pour vocation de développer les compétences professionnelles et humaines permettant de répondre aux besoins du Service Public. Elle œuvre ainsi à la réalisation des objectifs à la fois collectifs et individuels. Tout en cherchant à s'adapter aux nouvelles technologies et à améliorer les conditions de travail, la DRH accueille, informe, oriente et conseille le personnel communal.



Le pôle carrière / paie gère la situation de près de 1 800 agents

2014

- Harmonisation de la NBI
- Mise en place des examens réservés
- Accompagnement de la réforme des rythmes scolaires notamment sur la partie recrutement et formation
- Expérimentation de la GTA
- Tenue des élections professionnelles le 4/12

2015

- Élaboration du projet de règlement intérieur du temps de travail
- Mise en œuvre de l'entretien professionnel
- Élaboration du plan de stage
- Installation des instances consultatives, relance du dialogue social
- Création de l'unité Maintien dans l'emploi - Formation continue
- Finalisation de l'harmonisation de l'attribution de la NBI

Réalisation des recrutements et des mobilités internes, participation aux procédures de reclassement professionnel

- Participer à l'élaboration des fiches de poste, diffuser les offres, présélectionner les candidats, organiser les recrutements
- Accompagner les agents dans la recherche de nouveaux postes
- Suivre les agents recrutés et les contrats des non titulaires
- Œuvrer pour le reclassement des agents reconnus inaptes à leurs fonctions

Conception et pilotage du recensement des besoins en formation

- Recenser les besoins de formation individuels et collectifs et assurer leur bon déroulement
- Développer des parcours de formation

Suivi de la carrière des agents et de leur rémunération

- Conseiller les agents dans leurs démarches administratives
- Participer aux commissions communales carrière/paie, aux pré-CAP
- Réaliser des entretiens disciplinaires en cas de manquements aux obligations professionnelles

Organisation des instances représentatives (CT et CHSCT) et dialogue social

Application des règles d'hygiène et de sécurité au travail

- Réaliser et actualiser le Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Veiller au bien-être et à l'amélioration des conditions de travail

Mise en œuvre d'actions de communication et d'information des agents

Mise en place d'outils de pilotage (effectifs par direction, masse salariale, absentéisme)

11 agents

4 882 k€
dépenses de fonctionnement

101 588 k€
recettes de fonctionnement (dont l'ensemble des dotations de l'État, l'attribution de compensation, et les impôts locaux directs)

13 998 k€
dépenses d'investissement

17 848 k€
recettes d'investissement

16 587 mandats, annulations et rejets de mandats

18 075 titres, annulations et rejets de titres

4 697 nombre de bons de commande validés

31 agents

64 245 k€
dépenses de fonctionnement

1 816 k€
recettes de fonctionnement

70 avancements de grade

427 avancements au mini

53 avancement au maxi

36 titularisations dont
12 de catégorie A,
15 en catégorie B et
9 en catégorie C

15 mises en stage dont
6 de catégorie A,
4 en catégorie B et
3 en catégorie C

Sécuriser juridiquement les services, les instances et la commande publique de la ville

Assurer une sécurisation juridique de la collectivité et garantir le respect de la réglementation dans l'action publique. Conseiller et assister les directions et les élus, organiser les instances municipales. Outre des compétences logistiques et fonctionnelles essentielles (assurances, reprographie, recensement de la population), la direction est responsable de la gestion de la commande publique (achats et marchés publics) de la collectivité.

Contrôle et assistance juridiques

- Conseiller les élus, la direction générale et les directions avec une expertise juridique
- Veiller à la légalité des actes
- Traiter les contentieux

Gestion des assemblées et production des actes réglementaires

- Assurer l'organisation et le suivi des séances du conseil municipal
- Suivre les délibérations du conseil municipal

Suivi et accompagnement des services dans les procédures des marchés publics

- Gérer les marchés, de l'analyse du besoin à la notification au(x) titulaire(s)
- Gérer les commissions d'appel d'offre et les commissions de délégation de services publics

Mise en place d'une politique d'achats

- Assurer une veille juridique
- Assurer le suivi budgétaire et la programmation d'investissements
- Mettre en œuvre et gérer la procédure des marchés publics
- Recenser les besoins, négocier, engager les crédits, harmoniser les investissements mobiliers et matériels



Séance du conseil municipal

2014

- Mise en œuvre de la carte d'achats
- Création d'une veille juridique à destination des services
- Renouvellement du conseil municipal
- Accompagnement de la direction générale sur plusieurs projets d'urbanisme et de construction

2015

- Lancement et suivi internalisé des procédures de délégation de service public Marchés forains et stationnement
- Élaboration d'une procédure unique de convention avec les partenaires extérieurs
- Réorganisation de l'unité achats
- Extension du périmètre de la carte d'achats

14 agents

849 k€ dépenses de fonctionnement

33 k€ recettes de fonctionnement

281 k€ dépenses d'investissement

150 marchés publics attribués

7 contentieux

300 k€ de budget d'investissement consacré au mobilier matériel

190 k€ de dotations vestimentaires

6 commissions d'appel d'offres

4 polices d'assurances gérées

121 sinistres traités

244 conseils juridiques

Développer le numérique pour l'efficacité de l'action publique, valoriser le patrimoine

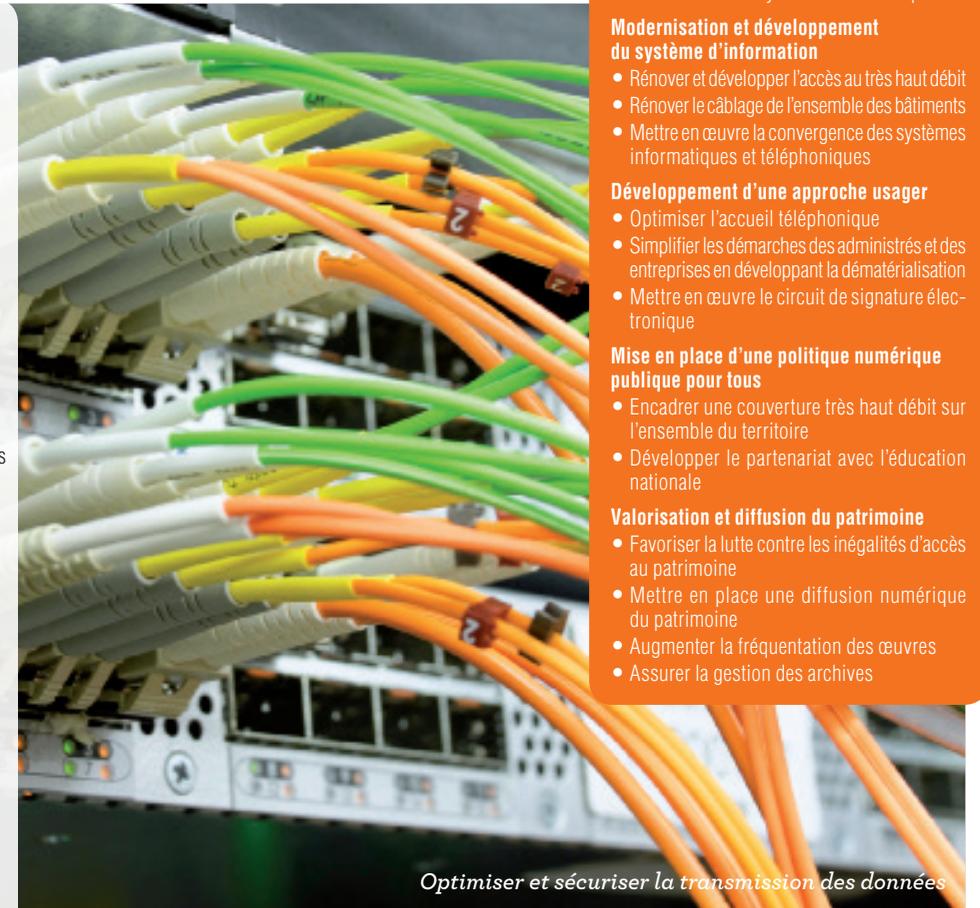
La direction a pour mission de mettre en place les moyens informatiques et télécom de la collectivité et d'en garantir le bon fonctionnement. En charge du pôle Mémoire et Patrimoine, elle a également pour objectif de contribuer à l'appropriation du territoire et de son histoire par les habitants. Enfin, elle assure la gestion du courrier.

2014

- Dématérialisation des processus comptables et financiers
- Renouvellement des systèmes d'information des CMS
- Renouvellement partiel du parc d'impression
- Câblage d'écoles et du centre administratif
- Mise en place de l'Active Directory
- Création et amélioration de la boucle réseaux fédérateur fibre optique
- Sécurisation des systèmes
- Refonte et mise en place de la vidéo protection
- Initialisation de démarches sur le contrôle des ondes (antenne relais)
- Plan schéma directeur des infrastructure système et réseau de la ville

2015

- Mise en œuvre d'un logiciel de gestion des archives municipales et d'un portail Internet de valorisation du patrimoine
- Mise à disposition de 50 tablettes pour faciliter le travail des élus et de la Direction générale et d'un portefeuille documentaire numérique pour recevoir et lire les projets de délibérations du conseil municipal sur tablettes
- Installation d'une passerelle mail antispam (mail in black)
- Remplacement de 100 ordinateurs et remplacement de 100 autres en cours
- Changement de tous les lecteurs de badge sur les copieurs
- Accès des écoles au numérique, câblage réseau de 3 écoles
- Amélioration de la sécurité : installation de 21 caméras de vidéo protection, installation du Centre de supervision urbaine (CSU) en cours
- Amélioration du maillage très haut débit du territoire pantinois
- Mise en place du processus de contrôle des ondes (antennes relais)



Optimiser et sécuriser la transmission des données

26 agents

1 089 k€ dépenses de fonctionnement

3 k€ recettes de fonctionnement

2 647 k€ dépenses d'investissement

70 sites interconnectés

1 380 postes informatiques gérés

1 592 dossiers communiqués en salle de lecture

1 088 réponses aux demandes courrier et courriel (généalogie et historiques)

985 photos ou cartes postales numérisées (+ plans non comptabilisés)

235 prêts de livres pour la formation du personnel

Gestion et maintien des infrastructures informatiques

- Veiller au bon fonctionnement des serveurs (virtuels et physiques) et mettre à jour les infrastructures logicielles
- Anticiper les besoins des utilisateurs afin de faire évoluer les systèmes en conséquence

Modernisation et développement du système d'information

- Rénover et développer l'accès au très haut débit
- Rénover le câblage de l'ensemble des bâtiments
- Mettre en œuvre la convergence des systèmes informatiques et téléphoniques

Développement d'une approche usager

- Optimiser l'accueil téléphonique
- Simplifier les démarches des administrés et des entreprises en développant la dématérialisation
- Mettre en œuvre le circuit de signature électronique

Mise en place d'une politique numérique publique pour tous

- Encadrer une couverture très haut débit sur l'ensemble du territoire
- Développer le partenariat avec l'éducation nationale

Valorisation et diffusion du patrimoine

- Favoriser la lutte contre les inégalités d'accès au patrimoine
- Mettre en place une diffusion numérique du patrimoine
- Augmenter la fréquentation des œuvres
- Assurer la gestion des archives

DÉPARTEMENT

Solidarités et Proximité



Toujours au plus près des besoins des Pantinois

Ce bilan d'activités est marqué par la volonté de la nouvelle équipe municipale de poursuivre les efforts engagés dans le champ des politiques publiques portées par le département Solidarités et Proximité. L'accueil du tout-petit reste une priorité municipale. D'importants moyens sont maintenus pour la prise en charge des plus vulnérables (personnes défavorisées, âgées ou en situation de handicap). L'accès aux soins est favorisé par nos trois centres de santé. La signature d'un deuxième contrat local de santé permettra de mieux répondre aux problèmes de santé des habitants et de lutter contre les inégalités de santé. Simplification administrative, démarches en ligne développées sont des objectifs clairement affichés. En 2016, comme toujours, l'ensemble des agents du département Solidarités et Proximité aura à cœur de servir au mieux les Pantinois.

Direction de l'Action sociale

- > Pôle Aides et Animations
- > Pôle Maintien à domicile
- > Pôle RSA
- > Pôle Service social

Direction de la Petite enfance et des Familles

- > Pôle Établissements accueil
Petite enfance
- > Pôle Information accompagnement
des familles et Accueil individuel

Direction des Relations avec les usagers

- > Pôle Démarches enfants/familles
- > Pôle Population et Funéraire
- > Pôle Relations citoyennes

Direction de la Santé

- > Pôle Centres de santé
- > Pôle Prévention Santé Handicap

À la croisée des politiques publiques

La direction développe, à l'appui de compétences déléguées par le conseil départemental, des réponses personnalisées favorisant l'insertion et l'inclusion sociale. Cette mise en œuvre est aussi assurée par le Centre Communal d'Action Sociale. Composé de deux pôles, cet établissement public intervient auprès d'un public fragile en permettant l'instruction de dossiers d'aides légales et de demandes d'aides facultatives.

Il permet de construire du lien social et intergénérationnel en proposant des sorties et des animations. Son action quotidienne en direction des plus dépendants permet un maintien à domicile dans des conditions optimales. Associations et réseaux contribuent à soutenir et renforcer l'action publique territoriale.

Développement des services de proximité répondant aux besoins de la population bénéficiaire du RSA, socle en matière d'insertion socio-professionnelle

Traitement des difficultés des individus et des familles visant à conquérir ou préserver leur autonomie sociale

Mise en œuvre de la politique d'action sociale, lutte contre l'exclusion et le non recours aux droits :

- Accompagner les familles
- Favoriser les solidarités et le lien social
- Combattre l'isolement des personnes âgées



Dialoguer, soutenir, accompagner notamment les plus fragiles

2014

- Création d'un réseau de professionnel autour des questions de violences faites aux femmes
- Renforcement du service de soins infirmiers à domicile par la création d'un second poste d'infirmier diplômé d'État
- Réflexion sur les actions collectives comme levier d'insertion et d'intégration sociale

2015

- Mise en œuvre de l'atelier « De la culture à la cuisine »
- Réflexion sur un accueil dédié au social
- Projet d'action culturelle comme (Partenariat bibliothèque à l'autoformation)
- Passage de 3 à 5 lieux de distributions pour les colis alimentaires
- Augmentation des domiciliés au CCAS
- Expérimentation du dispositif convivialité au domicile

129 agents

(dont **86** au CCAS)

1 935 k€
dépenses de fonctionnement

404 k€
recettes de fonctionnement

3 716 bénéficiaires du RSA

1 150 Contrats d'Engagement Réciproque réalisés

35 personnes suivies en création d'entreprise

59 personnes bénéficiaires des services du SSIAD

272 personnes bénéficiaires des prestations AVS

520 personnes bénéficiaires d'une domiciliation

884 inscrits aux sorties hebdomadaires et

512 aux sorties mensuelles

Offrir un accueil de qualité à l'enfant et sa famille

La direction a pour vocation de favoriser la qualité de l'offre d'accueil du jeune enfant, de sa famille et de soutenir les parents dans leur mission de premiers éducateurs de l'enfant.

Développement et diversification de l'offre de modes d'accueil collectif de la petite enfance

- Proposer une offre de modes d'accueil collectif dans les 9 établissements d'accueil municipaux
- Réaliser une veille permanente sur la qualité, l'accessibilité et l'éco-responsabilité du service public d'accueil de la petite enfance

Mise à disposition d'une réponse adaptée aux besoins d'information, d'accompagnement et de soutien des parents

- Fournir une information lisible, cohérente et adaptée aux parents
- Accompagner le développement de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile)
- Accompagner, soutenir les familles et les parents quel que soit l'âge de leur enfant



Les enfants au cœur du service public à destination des familles

2014

- Organisation de temps de réflexion avec les professionnels autour de l'éducation sans violence et de parentalité et psychiatrie
- Accompagnement des porteurs de projet dans les quartiers les plus déficitaires en modes d'accueil (Quatre-Chemins, Haut et Petit-Pantin)
- Accompagnement de l'extension de la crèche parentale *Jolis Mômes*
- Participation de la direction à l'initiative portée par l'Education Nationale sur la parentalité scolaire

2015

- Initiation d'un travail en partenariat entre les entreprises privées de crèches, les associations et la direction de la Petite Enfance
- 1^{re} journée professionnelle sur la place des parents en crèche à l'initiative de la crèche *Jolis Mômes* pour les 10 ans de la crèche parentale
- Lancement des études pour la délocalisation de la crèche parentale *Jolis Mômes* dans les locaux des anciens bains douches dans le quartier des Quatre-Chemins
- Reconstitution de la convention avec l'association UNA Paris 12 pour le soutien et le développement de places d'accueil atypique
- Réservation de 12 berceaux supplémentaires dans des crèches privées, portant à 74 le nombre de places proposées dans des établissements privés et à 400 le nombre total de places proposées par la ville
- Intégration de « Petit à Pantin » dans la fête de la ville

168 agents

1 103 k€
dépenses de fonctionnement

3 698 k€
recettes de fonctionnement

44 k€
recettes d'investissement

920 dossiers présentés dans les commissions d'attribution pour **207** places proposées. La ville répond à 24% de l'offre d'accueil.

9 établissements d'accueil collectif.

Placer l'utilisateur au centre des politiques publiques

Accueil, état civil, élections, inscriptions et facturation scolaires et périscolaires, cimetière, la direction est en contact direct avec les administrés. Elle doit garantir et faciliter l'accès au service public en apportant un soutien individualisé aux usagers dans leurs démarches. Elle tend à simplifier les pratiques administratives en leur donnant plus de lisibilité et en diversifiant les sources d'accès.

Accueil

- Informer et orienter les usagers

Population et funéraire

- Assurer les démarches administratives relatives à l'état-civil, à l'identité, aux affaires générales et militaires, aux élections et aux opérations funéraires

Activités scolaires et périscolaires

- Réaliser les inscriptions, facturation, recouvrements et encaissements
- Commission de résorption des dettes périscolaires



Accueillir le public et faciliter les démarches : une mission quotidienne

2014

- Diagnostic patrimonial du cimetière
- Poursuite de la professionnalisation des agents d'accueil
- Organisation des élections municipales et européennes

2015

- Extension du colombarium et travaux d'embellissement au cimetière
- Prise en charge globale des familles au pôle inscription et facturation
- Organisation des élections au conseil départemental et au conseil régional

38 agents

42 k€
dépenses de fonctionnement
2 892 k€
recettes de fonctionnement

163 549 appels (externes et internes) soit 13 630 par mois et 682 par jour

470 visites par jour

4 818 calculs de quotients familiaux de juin à décembre 2015

1 217 inscriptions scolaires de janvier à décembre (enfants scolarisés)

5 472 enfants inscrits à la restauration scolaire

664 enfants partis en centres de vacances

1 494 mails
(délai de réponse : 48h)

7 minutes d'attente en moyenne en 2015 tous pôles de la DRU confondus

81,56% taux de recouvrement pour la facturation périscolaire et **99%** pour les centres de vacances

Assurer l'accès de tous à la santé

La ville de Pantin a développé une tradition forte d'actions en faveur de la santé. La direction de la Santé illustre la volonté de prise en compte globale et transversale des thématiques de santé publique et a pour objectif de proposer une réponse en terme d'offre aux besoins de la population pantinoise.

2014

- Création d'un collectif d'habitants autour du dépistage des cancers
- Développement de nouvelles offres de soins dans les centres municipaux de santé (CMS) : accompagnement éducatif des patients diabétiques, actions de prévention autour des maladies chroniques, dépistage des patients porteurs d'un syndrome d'apnée du sommeil...
- Rapprochement avec l'Université : accueil de 7 internes de médecine générale et d'externes dans les CMS, recrutement de 2 assistants spécialistes et d'un chef de clinique, d'un maître de conférence (faculté Paris XIII)
- Changement de la version du système d'information des CMS
- Sélection de la structure associative APSI comme nouvelle gestionnaire du CMPP
- Intégration des CMS dans l'expérimentation des nouveaux modes de rémunération

2015

- Signature du Contrat Local de Santé 2015-2017 entre la ville, l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture, le conseil départemental et la CPAM 93. Ce contrat définit les actions de santé prioritaires qui seront développées par les signataires sur le territoire de Pantin
- Forum santé pour fêter les 30 ans de la prévention bucco-dentaire
- Lancement du projet de modernisation de l'offre de santé : CMS en lien avec le service de maintien à domicile
- Signature de l'adhésion à l'accord national des centres de santé
- Participation à la mise en place des agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP)



Des centres de santé au plus près des habitants

141 agents

451 k€
dépenses de fonctionnement (hors personnel)
3 233 k€
recettes de fonctionnement

28 432 patients reçus dans les CMS

7 175 pantinois sensibilisés à l'occasion d'actions de prévention santé (Prévention santé handicap + CMS)

Évaluation des besoins réels des habitants en prévention, dépistages, soins...

Maintien et développement d'une offre de soins sur le territoire

- Faciliter le maintien et l'installation de professionnels de santé libéraux
- Développer une offre de santé municipale de qualité financièrement accessible à tous les Pantinois
- Offrir dans les centres de santé de la ville des consultations et des prestations médicales et para médicales correspondant aux habitants (prévention, dépistage, diagnostic, traitement, éducation thérapeutique, suivi...)

Développement d'une politique locale de santé publique

- Promouvoir localement des programmes de santé publique en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables, en mobilisant les ressources locales et en recherchant la participation des habitants à la politique de santé

Contribution à l'intégration dans la ville des personnes en situation de handicap ou de dépendance

2 896 enfants de 6 à 12 ans bénéficiaires d'un dépistage des caries (Prévention santé handicap)

402 vaccins injectés lors des séances gratuites de vaccination (Prévention santé handicap + CMS)

Cabinet du Maire

Accompagner la réalisation du projet politique municipal dans toutes ses dimensions

Composé d'un directeur de cabinet, d'un chef de cabinet et d'une collaboratrice, le cabinet du Maire participe à la valorisation des actions du Maire et de l'équipe municipale, en lien avec les services administratifs.

L'année 2014 a été particulièrement marquée par les élections municipales et l'installation de la nouvelle équipe du conseil municipal. Le rôle du cabinet du Maire a été d'accompagner les élus dans leurs nouvelles fonctions afin de permettre la réalisation de leurs premiers engagements tels que la concertation de l'aménagement du Parc Diderot, le marché de la place Olympe de Gouges, l'inauguration du square éphémère des Quatre-Chemins, l'aménagement du parc de la Manufacture, le Projet Éducatif Territorial (PEDT), la signature de la convention Un toit pour elle (logements pour les femmes victimes de violences familiales), l'inauguration de plus de 200 logements sociaux ou en accession à la propriété, l'installation d'un laboratoire d'analyses médicales.



Le Conseil des enfants en visite à l'hôtel de ville avec Bertrand Kern

Cabinet du Maire

Collaborateur
Secrétariat du maire et des élus
> Pôle Relations publiques

Direction de la Communication

> Pôle Communication événementielle & Parole publique
> Pôle Promotion des services et du territoire & Stratégie numérique
> Pôle Information Canal

Faire connaître, faire aimer, faire participer

La direction de la Communication assure la promotion des initiatives et des projets portés conjointement par les élus et l'administration.
Son rôle : organiser au quotidien l'image et le discours qui émanent de la ville pour les rendre clairs et attractifs auprès de ses différents publics (population, entreprises et investisseurs, relais d'opinion...). Ses objectifs principaux : valoriser le territoire et les services publics pantinois et contribuer à la cohésion du corps social.

Au travers de différents vecteurs d'information et de communication (magazine, site internet, réseaux sociaux, supports papier...):

Promotion de l'offre de services publics pantinois et simplification de l'accès aux démarches

- Valoriser les services et les équipements de façon générique et/ou spécifique
- Diffuser la programmation des structures municipales
- Réaliser les supports simplifiant la relation avec les usagers
- Faciliter les démarches administratives via les services on-line (en collaboration avec la DRU et la DSI)

Développement du bien-vivre ensemble

- Mobiliser la population autour des événements festifs, culturels, sportifs et de loisirs
- Favoriser l'exercice de la démocratie locale en permettant aux citoyens pantinois de s'informer et de participer

Mise en œuvre d'une image positive et renforcement de l'attractivité du territoire

- Rendre visible et lisible le projet de ville dans toutes ses dimensions, culturelle, sociale, économique et urbaine
- Favoriser le sentiment d'appartenance des Pantinois à leur commune
- Consolider l'identité visuelle du territoire (charte graphique et marquage urbain)



2014

- Numérique
 - Adaptation du site internet sur tablette et mobile
 - Lancement de la stratégie réseaux sociaux : compte Twitter, opérations à buzz sur Facebook...
 - Achat de billets de spectacle en ligne (avec la DDC et la DSI)
- Offre de services
 - Nouvelle ligne graphique pour promouvoir la programmation des structures de proximité (MdQ, antennes jeunesse...)
 - Restructuration éditoriale des supports « prévention/sensibilisation »
- Événementiel
 - Nouvelle ligne graphique pour les événements grand public
 - Nouvelle impulsion pour les campagnes de vœux 2014/2020 en lien avec la promotion du service public et des agents pantinois
- Marquage du territoire
 - Nouveau marquage évolutif des friches et des aménagements en cours
 - Habillage événementiel d'espaces publics éphémères : square, jardin pédagogique

2015

- Projet exceptionnel : candidature de la ville pour l'accueil du village olympique en 2024
- Numérique
 - Développement des publics sur les réseaux sociaux
 - Co-développement du portail Archives
 - Création d'un annuaire santé
 - Balades en images sur le site internet
- Offre de services
 - Fin du déploiement des supports de programmation de structures à tous les équipements
 - Mise en place de documents « mode d'emploi » des démarches (Petite enfance, Logement social, École...)
- Événementiel
 - Citoyen : promotion du renouvellement des instances de démocratie locale/consultations
 - Festif/loisirs : renouvellement du dispositif de communication autour de l'opération «balcons fleuris» rebaptisée
- Marquage du territoire
 - Création d'une nouvelle signalétique des bureaux de vote

17 agents

(+ 1 vivier de pigistes)

553 k€

dépenses de fonctionnement

8 k€

recettes de fonctionnement (vente d'espaces publicitaires dans Canal)

1 magazine (Canal) diffusé à 31 000 exemplaires 10 fois/an

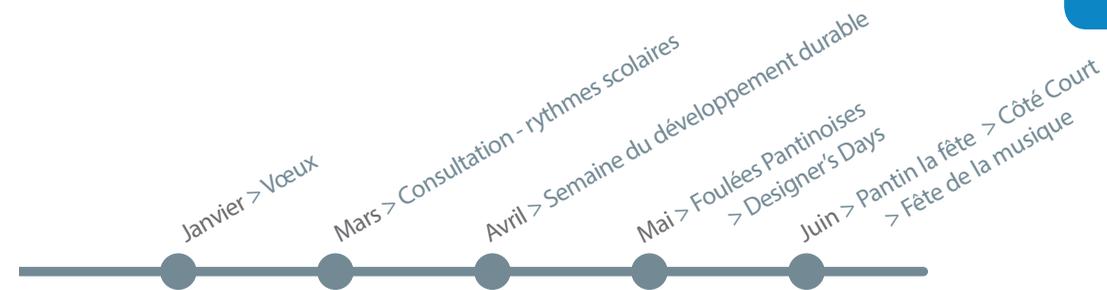
1 site internet :
> 45 000 visiteurs* / mois en moyenne
> 1 300 pages de contenu réactualisées en permanence

1 page Facebook
> 2 500 fans*

1 compte Twitter
> 1 200 abonnés*

400 reportages photos

* Chiffres au 31/12/2015

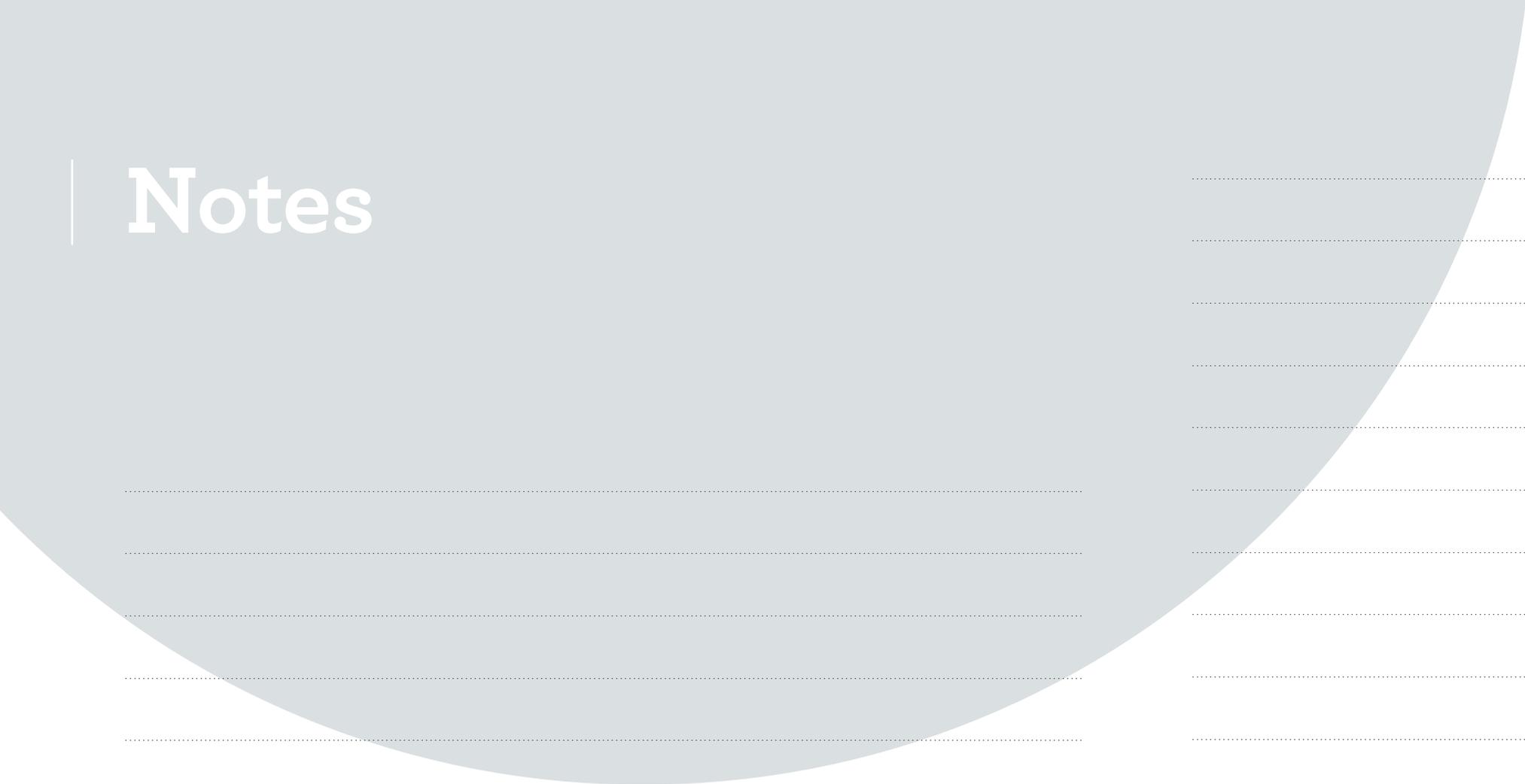


PÔLE Relations publiques

En soutien du cabinet du maire et des différentes directions, l'équipe assure l'organisation logistique des temps événementiels initiés par la ville : manifestations protocolaires, moments festifs et de loisirs, réunions publiques...



Notes



A large, light gray, curved shape on the left side of the page, partially overlapping the lined writing area. The shape is a segment of a circle, with its center towards the top-left corner. It has a smooth, rounded edge on the right side that curves towards the center of the page.

The page contains horizontal dotted lines for writing, extending across the width of the page. The lines are evenly spaced and provide a guide for the height of the text.

Ce document présente les principales réalisations et les chiffres-clés de la collectivité en 2014 - 2015. Il n'est pas exhaustif. Ce rapport d'activités a été co-réalisé par le département Ressources et la direction de la Communication.